

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-Problemes-de-surete-en-serie-sur-le-reacteur-2>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Problèmes de sûreté en série sur le réacteur 2**

12 octobre 2017

France : Gravelines : Problèmes de sûreté en série sur le réacteur 2

Le réacteur 2 est à l'arrêt pour maintenance, mais les problèmes de sûreté s'enchainent depuis le début de ce mois d'octobre 2017 : une vanne située en zone nucléaire est retrouvée ouverte à plusieurs reprises, alors qu'elle aurait dû être fermée. Conséquence : le circuit de refroidissement du réacteur à l'arrêt n'était pas totalement opérationnel. Quelques jours plus tard, un salarié découvre que les éléments qui permettent le confinement du bâtiment réacteur en cas d'incident ne sont pas branchés. Sans ventilation et sans piège à iode prêts à fonctionner, impossible de retenir dans l'enceinte du réacteur les rejets radioactifs, ce qui est pourtant une obligation prescrite par les règles d'exploitation.

Ce que dit EDF :

Le 11/10/17

- **Indisponibilité à deux reprises d'une vanne d'un circuit de refroidissement**

Le 2 octobre 2017, l'unité de production n°2 est à l'arrêt programmé pour maintenance. Lors de la mise en service du circuit de refroidissement du réacteur à l'arrêt, situé en zone nucléaire de l'installation, les équipes du site constatent qu'**une des vannes d'alimentation en air se trouve en position fermée alors qu'elle aurait dû être en position ouverte**. Cette fermeture de la vanne a **entraîné l'indisponibilité partielle du circuit de refroidissement**. **Le 3 octobre 2017, dès détection de l'écart, la vanne est remise en position ouverte**. Cet événement a été déclaré le 5 octobre 2017 à l'Autorité de Sûreté Nucléaire comme événement significatif pour la sûreté au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

Le 6 octobre 2017, la même vanne est à nouveau retrouvée en position fermée. Après investigation, les équipes de la centrale la remettent rapidement en position conforme. Toutefois, **la répétitivité de l'écart a conduit la direction de la centrale à reclasser cet événement le 10 octobre 2017 au niveau 1** de l'échelle INES, graduée de 1 à 7. L'événement n'a pas eu aucun

impact sur la sécurité des intervenants ni sur la sûreté des installations.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-gravelines/actualites/indisponibilite-a-deux-reprises-d-une-vanne-d-un-circuit-de-refroidissement>

- **Non-respect d'une prescription particulière d'accès au bâtiment réacteur**

Le 4 octobre 2017, l'unité de production n°2 est à l'arrêt programmé pour maintenance. Une prescription particulière est mise en place pour l'ouverture simultanée de deux portes d'un SAS d'accès au bâtiment réacteur. Des mesures de sécurité palliatives sont alors mises en place avec notamment une mise en configuration particulière du circuit de ventilation.

Le 6 octobre 2017, lors d'un contrôle interne, les équipes détectent que deux ventilateurs n'étaient pas disponibles. Le circuit de ventilation est immédiatement remis en conformité. Cet écart n'a pas eu de conséquence ni sur la sûreté de l'installation, ni sur l'environnement. Néanmoins, le non-respect d'une prescription particulière a conduit la direction de la centrale de Gravelines à déclarer à l'ASN un écart de sûreté le 9 octobre 2017 au niveau 1 de l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-gravelines/actualites/non-respect-d-une-prescription-particuliere-d-acces-au-batiment-reacteur>

Ce que dit l'ASN :

- Le 12/10/2017

Non-respect des spécifications techniques d'exploitation

Le 9 octobre 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire de Gravelines a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un évènement significatif pour la sûreté relatif au non-respect d'une prescription particulière des spécifications techniques d'exploitation.

Le 4 octobre 2017, le réacteur n° 2 est à l'arrêt pour rechargement du combustible et maintenance.

Lors de l'ouverture du sas d'entrée au niveau 8 mètres du bâtiment réacteur, les deux ventilateurs du système de confinement ainsi que le chauffage du piège à iode ne sont pas opérationnels comme l'exigent les spécifications techniques d'exploitation. Cet écart n'est détecté que deux jours plus tard lors d'un contrôle réalisé par un agent d'EDF qui constate le non-raccordement électrique de ces matériels.

Dans le cadre de l'arrêt du réacteur, il est nécessaire d'intervenir dans le bâtiment réacteur. Les accès se font par l'intermédiaire de deux sas. **Les règles d'exploitation imposent, avant ouverture des sas, que le système permettant d'assurer le confinement en cas de situation incidentelle soit prêt à fonctionner.** En particulier, les deux ventilateurs et le chauffage du piège à iode doivent être alimentés électriquement. En cas de situation incidentelle générant des rejets à l'intérieur du bâtiment réacteur, ces matériels créent une dépression d'air permettant de confiner les rejets dans le bâtiment réacteur.

Les matériels ont été raccordés dès la découverte de l'écart.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur l'environnement ou sur les travailleurs. Il a été classé au niveau 1 de l'échelle INES en raison du non-respect des spécifications

techniques d'exploitation.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-specifications-techniques-d-exploitation56>

- Le 18/10/2017

Indisponibilité partielle du circuit de refroidissement du réacteur à l'arrêt

Le 5 octobre 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire de Gravelines a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif pour la sûreté relatif à l'indisponibilité partielle du circuit de refroidissement du réacteur à l'arrêt (RRA).

Le 3 octobre 2017, le réacteur 2 est à l'arrêt pour rechargement du combustible et maintenance. Suite à des **difficultés de mise en service du circuit de refroidissement du réacteur à l'arrêt**, EDF identifie qu'**une vanne d'alimentation en air est fermée alors qu'elle devrait être ouverte**. La vanne est remise en position ouverte dès la détection de l'écart.

Le circuit RRA assure l'évacuation de la puissance résiduelle dégagée par le combustible, quand il est encore dans la cuve, pendant les périodes d'arrêt.

Cet événement est classé au niveau 0 de l'échelle INES en raison du non-respect des spécifications techniques d'exploitation.

Le 6 octobre 2017, un opérateur éprouve des difficultés à réguler la température du circuit RRA. Suite à un contrôle de ce circuit, la vanne d'alimentation en air est de nouveau trouvée en position fermée. La vanne est remise en position ouverte.

Le 10 octobre 2017, l'exploitant de la centrale nucléaire de Gravelines met à jour sa déclaration d'événement significatif en raison de la répétition de l'écart.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, sur l'environnement ou sur les travailleurs. Il a été **reclassé au niveau 1 de l'échelle INES en raison de la répétition de l'écart**.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Indisponibilite-partielle-du-circuit-de-refroidissement-du-reacteur-a-l-arret>